



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



14886-F



Distr. GENERALE

ID/B/330

11 mars 1985

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Dix-neuvième session
Vienne, 13-31 mai 1985

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE,

Quatrième rapport, intérimaire

Présenté par le Directeur exécutif de l'ONUDI et le
Secrétaire exécutif de la CEA

2822

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 2	3
I. COOPERATION INTERSECRETARIATS	3 - 17	3
II. ACTIVITES D'APPUI AU PROGRAMME DE LA DECENNIE	18 - 95	9
Grands programmes sous-sectoriels	20 - 45	10
Apports se rapportant aux principaux facteurs de production et autres apports	46 - 71	21
Activités de préinvestissement	72 - 74	31
Commerce et coopération industrielle intra-africains	75 - 79	32
Etudes et recherche industrielles	80 - 85	33
Vulgarisation de la Décennie	86 - 89	36
Coopération économique entre pays en développement	90 - 91	37
Activités de coopération technique exécutées avec d'autres organismes et organisations	92 - 94	38
Activités de coopération technique	95	40
III. MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	96	40

SOMMAIRE

Le présent rapport, qui est soumis en application de la résolution 39/233 de l'Assemblée générale, fait le point sur la coopération entre la Commission économique pour l'Afrique, l'Organisation de l'unité africaine et l'ONUDI au cours de l'année 1984 dans le cadre du programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il retrace également les activités entreprises au cours de l'année par les secrétariats de ces organismes conformément aux priorités fixées pour la Décennie dans le Plan d'action de Lagos.

Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 39/233 dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Directeur exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de lui présenter à sa quarantième session, par l'intermédiaire du Conseil du développement industriel à sa dix-neuvième session et du Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1985, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en application du programme de la Décennie.

2. Ce rapport est également présenté en application du paragraphe 11 de la résolution 8 de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI^{1/}, où il est notamment demandé à l'ONUDI de présenter chaque année au Conseil des rapports intérimaires sur la situation en ce qui concerne la mise en application du programme de la Décennie.

I. COOPERATION INTERSECRETARIATS

3. L'organisation de la septième Conférence des ministres africains de l'industrie et de la Réunion intergouvernementale plénière d'experts qui ont eu lieu à Addis-Abeba (Ethiopie) du 26 au 28 mars et du 19 au 24 mars respectivement ainsi que la préparation de propositions en vue de l'établissement de la position africaine commune pour la quatrième Conférence générale de l'ONUDI sont les activités qui ont dominé la coopération entre les trois organisations principales, à savoir la CEA, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'ONUDI, au début de 1984.

4. Lors de la septième Conférence des ministres africains de l'industrie, un certain nombre de pays ont décrit les mesures qu'ils avaient prises en vue de mettre en application le programme de la Décennie. Ils ont fait état de la création de comités nationaux de coordination et de centres de liaison opérationnels et ils ont indiqué comment ils avaient procédé pour intégrer dans leurs plans et programmes de développement industriel les idées et les principes énoncés dans le programme de la Décennie. Ils ont également signalé les difficultés qu'ils avaient rencontrées au cours de ces activités préparatoires, du fait en particulier d'un manque de ressources financières et

d'une pénurie aiguë de main-d'oeuvre qualifiée, et ils ont exposé les plans adoptés par leurs gouvernements pour la phase d'exécution (1985-1986) du programme de la Décennie. Plusieurs d'entre eux ont également donné un aperçu des mesures prises pour renforcer la coopération économique à l'échelon sous-régional.

5. La septième Conférence a également demandé instamment qu'un programme détaillé d'activités à entreprendre à l'échelon national, sous-régional et international soit établi pour la phase d'exécution (1985-1986), sur la base des programmes intégrés initiaux pour la promotion de l'industrie au niveau sous-régional issus des quatre réunions sous-régionales organisées par l'ONUDI à la fin de 1983 et au début de 1984 en coopération avec la CEA et l'OUA^{2/}. Ces programmes prévoyaient 18 projets centraux et 9 projets d'appui pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, 35 projets centraux et 17 projets d'appui pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, 24 projets centraux et 13 projets d'appui pour l'Afrique centrale et 19 projets centraux et 8 projets d'appui pour l'Afrique du Nord. La septième Conférence des ministres africains de l'industrie a approuvé ces programmes sous-régionaux et ceux-ci ont été bien accueillis par la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, laquelle a demandé de les intégrer encore davantage.

6. Le programme sous-régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe a également contribué à mettre en application les principes énoncés dans le protocole sur la coopération industrielle établi en vue de la création d'une zone d'échanges préférentiels dans cette sous-région. De même, la CEA, en liaison avec l'OUA, a continué à fournir une assistance à la Communauté économique des Etats de l'Afrique du Centre dont le traité d'établissement a été signé en octobre 1983. Il convient de signaler à cet égard qu'un protocole relatif à la coopération industrielle a été préparé en vue d'être examiné ultérieurement par les organes directeurs de la Communauté. Au cours de l'année, l'ONUDI a également fourni une assistance à quatre autres organisations intergouvernementales clefs dans chacune des sous-régions, à savoir la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), la Communauté économique des Pays des Grands Lacs et la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, pour les aider à mettre en application leurs programmes respectifs.

7. La CEA a également préparé des notes d'information sur différents projets multinationaux figurant dans les programmes pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Dans ces notes, la CEA suggérait des démarches pour promouvoir l'exécution de ces projets et décrivait notamment le rôle pouvant être dévolu à des promoteurs principaux et secondaires ainsi que les types de collaboration envisagés. Des mesures ont été prises en vue d'améliorer les renseignements figurant dans les notes. Par ailleurs, des efforts ont été entrepris dans le but d'intéresser des entreprises industrielles locales aux projets centraux retenus lors des quatre réunions mentionnées plus haut dans le paragraphe 5.

8. La septième Conférence des ministres africains de l'industrie a également invité le Directeur exécutif de l'ONUDI à préparer et à présenter à la quatrième Conférence générale un programme d'assistance en faveur des pays et des organisations intergouvernementales d'Afrique pour les aider à mettre en application leurs programmes pour la Décennie. Comme suite à cette demande, l'ONUDI a présenté à la quatrième Conférence générale un programme^{3/} contenant des projets dont le coût total s'élevait à 210 millions de dollars. Ces projets, qui étaient groupés en fonction des sous-secteurs industriels clefs, des principaux facteurs de production et des domaines connexes définis dans le programme de la Décennie, avaient trait aussi bien à la formulation et/ou à l'adaptation des stratégies, des politiques et des plans industriels qu'à la modernisation des installations existantes, au développement des industries motrices et à la fourniture de facteurs de production essentiels tels que la main-d'oeuvre, l'énergie, la technologie et les ressources financières.

9. La quatrième Conférence générale a appuyé le programme d'assistance proposé. Elle a recommandé de réexaminer ce programme et de parachever l'élaboration des projets qui le composent en accordant une attention accrue aux projets nationaux. Conformément à la résolution concernant la Décennie adoptée par la quatrième Conférence générale, on s'est employé à approfondir et à améliorer un certain nombre de propositions de projets en vue de pouvoir les présenter à des bailleurs de fonds, des pays donateurs et des organisations associées susceptibles d'être intéressés, l'objectif étant de passer dès que possible à la phase d'exécution et d'investissement. Des mesures ont également été prises pour mobiliser les pays africains et diverses organisations intergouvernementales pour les faire participer à la mise en

application des décisions concernant la Décennie adoptées à la quatrième Conférence générale. D'autre part, l'ONUDI et la CEA ont veillé tout spécialement à tenir compte, dans leurs projets de programme de travail et de budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987, des priorités énoncées dans les diverses résolutions concernant la Décennie. Il en sera également tenu compte dans les programmes de travail annuels de l'OUA.

10. En 1984, on s'est également employé à exécuter un programme visant à aider les pays et les organisations intergouvernementales d'Afrique à élaborer et à mettre en application leurs programmes pour la Décennie dont le financement est assuré au moyen d'une somme de 1 million de dollars provenant d'économies réalisées sur l'ensemble du budget des Nations Unies que l'Assemblée générale a décidé d'allouer à l'ONUDI à sa trente-huitième session. Les projets composant ce programme, dont certains proviennent des programmes initiaux intégrés de promotion industrielle mentionnés plus haut dans le paragraphe 5, ont trait à la fourniture de services consultatifs techniques, à la création d'usines pilotes expérimentales, à la main-d'oeuvre et à l'infrastructure institutionnelle industrielle et au lancement d'activités d'information. Par conséquent les principaux apports fournis pour ces projets se présentent sous la forme de services techniques, de matériel (destiné aux usines pilotes) ainsi que d'ateliers et de séminaires de formation.

11. Les projets retenus ont fait l'objet d'un examen minutieux, principalement dans le but de s'assurer qu'ils puissent être exécutés et produire l'effet escompté dans le courant de 1984. Le montant relativement modeste des fonds disponibles compte tenu de l'énormité des besoins et la nécessité de fournir une assistance à un nombre maximum de pays pour un éventail très large d'activités ont également gêné le processus de sélection. Le Fonds des Nations Unies pour le développement industriel a appuyé ces efforts en finançant des activités de soutien.

12. Le Conseil du développement industriel, le Conseil économique et social et la quatrième Conférence générale ont accueilli avec satisfaction l'allocation spéciale de 1 million de dollars ouverte en 1984. Ils ont pris note avec intérêt de l'appel que la septième Conférence des ministres africains de l'industrie a lancé à l'Assemblée générale pour qu'elle porte cette allocation à un niveau minimum annuel de 5 millions de dollars et lui

confère un caractère permanent. A la suite de négociations prolongées, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 39/233, d'allouer chaque année un montant de 5 millions de dollars sur une base permanente. Cette allocation sera utilisée pour financer des activités de coopération technique dans divers domaines (planification des stratégies industrielles, études de faisabilité, normalisation et contrôle de la qualité, produits chimiques de base, énergie, produits pharmaceutiques, industrie alimentaire, production textile, etc.), ainsi que pour réaliser des études industrielles et entreprendre des activités d'information. Un programme en bonne et due forme a été élaboré en vue de l'utilisation de ce crédit et des mesures seront prises en vue d'en assurer la mise en application effective sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de l'exécution du programme financé au moyen de l'allocation initiale de 1 million de dollars (voir plus haut les paragraphes 10 et 11).

13. A sa vingtième session ordinaire tenue à Addis-Abeba en novembre 1984, l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA a approuvé le programme pour la Décennie ainsi que le rapport et la résolution adoptés à son sujet par la septième Conférence des ministres africains de l'industrie. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à affecter en priorité des ressources à l'alimentation, à l'agriculture et à l'industrie. En outre, ils ont accueilli avec satisfaction la proposition figurant dans le programme d'action de la Banque mondiale en vue du développement durable de l'Afrique au sud du Sahara, laquelle a débouché sur la création d'un fonds spécial de secours d'urgence aux pays africains frappés par la sécheresse et la famine. En 1985, le sommet de l'OUA sera consacré aux questions économiques; ses travaux consisteront à a) évaluer les progrès réalisés dans la mise en application du Plan de Lagos; b) élaborer un programme d'urgence pour l'Afrique; et c) définir une plate-forme commune indiquant les mesures devant être prises par les institutions spécialisées des Nations Unies en ce qui concerne les questions économiques internationales qui revêtent un intérêt crucial pour l'Afrique.

14. Ces décisions influenceront beaucoup sur les activités des trois secrétariats, lesquels sont restés étroitement en contact tout au long de l'année de manière à assurer une coordination optimale de leurs programmes. La position africaine commune qui a été adoptée à la septième Conférence des ministres africains de l'industrie et présentée à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI témoigne de cette coopération^{4/}. Dans ce document, à

l'élaboration duquel l'OUA, la CEA et l'ONUDI ont également contribué, on note que le développement de l'Afrique a surtout été gêné par le fait qu'on ne disposait pas des compétences et des capacités nécessaires pour entreprendre des activités dans tous les domaines susceptibles de conduire à l'autonomie économique. On y souligne également que la création de liaisons intersectorielles efficaces est essentielle pour réussir à mettre en application le programme de la Décennie, le développement du secteur industriel devant être appuyé par un développement comparable dans d'autres secteurs. On y souligne en outre qu'il est nécessaire que les efforts déployés par les pays africains pour obtenir les fonds indispensables au lancement de nouveaux projets trouvent un écho auprès de la communauté internationale. Il faudrait notamment créer de nouveaux mécanismes financiers permettant d'obtenir des ressources à des conditions favorables pour financer des programmes de développement industriel en Afrique.

15. Les conclusions de la position africaine commune ainsi que la résolution adoptée par la quatrième Conférence générale définissent le cadre dans lequel doivent s'inscrire les activités des secrétariats des trois organismes. Lors d'une réunion tenue à Vienne du 12 au 14 décembre 1984, le Comité mixte des secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI s'est penché notamment sur les activités complémentaires qu'exigeaient les décisions prises lors des grandes conférences tenues au cours de l'année ainsi que sur les possibilités offertes par les nouvelles initiatives mentionnées plus haut dans le paragraphe 12. Les travaux ont également porté sur la coopération avec divers organismes tels que la Banque africaine de développement, le secrétariat pour les pays du Commonwealth, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

16. Les deux premières phases du programme d'assistance de l'ONUDI en faveur de l'OUA ont été achevées dans le courant de l'année. L'assistance fournie a contribué à relancer, à réorienter et à renforcer de façon satisfaisante les activités de l'OUA dans le domaine de l'industrie et de la technologie. Un programme exhaustif d'information et d'initiation a été organisé ultérieurement au siège de l'ONUDI à l'intention de fonctionnaires de l'OUA et on a profité de cette occasion pour définir une stratégie, une démarche et des priorités pour les futurs programmes et projets communs OUA/ONUDI. L'ONUDI a également entrepris de renforcer les capacités du secrétariat de l'OUA et de ses bureaux régionaux en faisant participer des membres du personnel de cette

organisation à ses activités dans des domaines tels que l'évaluation, la gestion et le suivi des projets, la réalisation d'études industrielles et l'élaboration de plans directeurs.

17. La présence en Afrique de 12 conseillers industriels principaux hors siège et de 13 administrateurs auxiliaires responsables de 39 pays a également contribué à appuyer le programme de la Décennie. La coopération aux fins de la mise en application du programme a également été considérablement facilitée par l'existence de relations de travail étroites entre la Division mixte de l'industrie CEA/ONUUDI, les conseillers régionaux et le personnel de l'ONUUDI affecté à cette division ainsi que par la présence à Addis-Abeba d'un conseiller industriel principal hors siège qui fait également fonction de représentant spécial du Directeur exécutif de l'ONUUDI auprès de la CEA et de l'OUA.

II. ACTIVITES D'APPUI AU PROGRAMME DE LA DECENNIE

18. Outre les activités mentionnées plus haut, les secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUUDI ont poursuivi le processus d'adaptation et de réorientation de leurs programmes dont il a déjà été fait mention dans d'autres rapports soumis précédemment au Conseil^{5/}. Ce faisant, ils ont mis spécialement l'accent sur le respect des priorités fixées pour la Décennie et en particulier sur la nécessité de contribuer à la création d'industries motrices ou à leur renforcement. Les directives concernant les mesures prioritaires à prendre pendant la phase préparatoire (1982-1984) (ID/310) ont servi de base à l'élaboration de plans de développement industriel cohérents. Ces directives, qui ont été préparées conjointement par la CEA, l'OUA et l'ONUUDI et qui ont été publiées en février 1984, fournissent des critères pour le recensement et la sélection de projets industriels de base aux niveaux national, multinational et sous-régional.

19. Diverses activités entreprises par les secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUUDI pour appuyer la Décennie sont mentionnées plus loin à titre d'exemple. On trouvera des renseignements plus détaillés à leur sujet dans le Rapport annuel de la CEA pour la période 1983-1984^{6/} et dans le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1984^{7/}.

Grands programmes sous-sectoriels

20. Le sous-secteur des agro-industries est un domaine auquel on a accordé une attention particulière, car il faut à tout prix contribuer à assurer l'autonomie en matière de production alimentaire et le redressement, la modernisation et le développement de l'industrie alimentaire; une assistance a été fournie à des usines en Angola, au Mozambique, au Rwanda, en Sierra Leone et en Zambie dans ce but. L'utilisation optimale des matières premières d'origine agricole est une question qui a également retenu l'attention. Les travaux de conception étant maintenant terminés, un projet va être lancé dans le Sahel en vue de montrer qu'il est possible d'exploiter commercialement les fruits du Balanites aegyptiaca. De même, après avoir achevé une étude sur l'emploi du procédé d'extrusion thermoplastique pour la transformation des céréales^{8/}, l'ONUDI cherche actuellement à créer une usine exploitant ce procédé dans l'un des pays de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). En Zambie, on a mis au point une méthode intégrée de transformation du manioc en vue d'en généraliser l'emploi dans la région. On a entrepris une mission et on a rédigé un descriptif de projet révisé pour les besoins de l'élément formation du projet de grande ampleur relatif à la réorganisation de l'industrie sucrière au Soudan dont le financement est assuré par la Banque mondiale^{9/}. Au Mali, on est parvenu à réduire considérablement le coût des jus de fruits produits localement en améliorant l'emballage et l'amélioration du procédé de pasteurisation permettra de réaliser encore de nouvelles économies. Certains de ces projets ont été entrepris en coopération avec d'autres pays en développement comme par exemple le Brésil et la Yougoslavie.

21. La CEA a continué à promouvoir l'utilisation de farines composées pour la fabrication des produits de boulangerie et d'autres produits à base de blé; la publication du répertoire technique sur les farines composées a été reportée au début de 1985^{10/}. La CEA a également décidé d'étendre son programme de formation théorique aux techniques de transformation des produits alimentaires à d'autres pays et des propositions visant à transformer le centre de recherche de Serere (Ouganda) en un centre régional pour la mise au point et l'expérimentation de farines composées, comme le prévoyait un projet figurant dans le programme initial intégré de promotion industrielle pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, ont été préparées en vue d'être soumises pour examen à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO). Compte tenu du fait que les activités de production et la transformation du manioc peuvent contribuer à assurer l'autonomie du Zaïre en matière de production alimentaire, la CEA a entrepris une étude de préfaisabilité dans ce domaine et a pris les dispositions voulues pour que les techniques appropriées soient transférées au Zaïre par la Côte d'Ivoire. Toujours dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement, le Ghana a transféré au Togo des techniques de séchage et de stockage à petite échelle du poisson. La CEA a également contribué au processus de transfert de technique, notamment dans le cadre des activités suivantes : a) démonstration pilote au Soudan d'une machine à décortiquer le sorgho et le millet mise au point par le Rural Industry and Innovation Centre du Botswana; b) normalisation d'une machine à râper le manioc par le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques (ARCEDEM) et détermination de son rendement par le Federal Institute of Industrial Research du Nigéria; et c) détermination du rendement de machines à décortiquer et à moulinier le maïs, le millet, le sorgho et le riz par le Centre de recherche sur les produits alimentaires du Soudan.

22. Outre des dossiers techniques concernant la fabrication sur place de matériel de traitement à petite échelle de l'huile de palme, la CEA a également établi deux dossiers de projets intéressant le traitement à petite échelle du sucre et le décorticage/usinage du sorgho et du millet à l'échelle industrielle. Ces dossiers sont destinés à aider les gouvernements à choisir le matériel et à déterminer les caractéristiques des usines et, lorsque cela se justifie, à montrer les avantages que présentent les nouvelles techniques par rapport aux techniques traditionnelles.

23. Dans le cadre de ses activités intéressant le sous-secteur des agro-industries, l'ONUDI a également fourni une assistance préparatoire pour un programme de redressement des agro-industries en Guinée et elle a entamé l'exécution d'un programme similaire au Nigéria. Dans le domaine de l'industrie du cuir, on était sur le point d'achever l'exécution d'un projet visant à fournir l'infrastructure initiale nécessaire à l'Institut tanzanien de la technologie du cuir pour lequel une assistance supplémentaire a été demandée. Par ailleurs, on a achevé l'exécution d'un projet financé par la Banque mondiale qui visait à moderniser le secteur du cuir et des produits du cuir en Tanzanie. Les efforts déployés au Kenya pour rationaliser l'utilisation des ressources locales et accroître l'importance des produits

générateurs de valeur ajoutée ont été couronnés de succès et on a achevé l'une des phases d'un projet visant à développer l'industrie du cuir et des produits du cuir en Ethiopie. On a mis en route un projet visant à accélérer la création d'une tannerie au Burundi. D'une manière générale, les activités de coopération technique entreprises dans le secteur du cuir se sont inscrites dans le cadre d'une approche de programme intégrée visant à utiliser au maximum le potentiel de la région. On a également suggéré de tenir une réunion d'un groupe d'experts dans le cadre du Système de consultations de l'ONUDI en vue d'examiner un programme de développement intégré pour le secteur du cuir et des produits du cuir en Afrique.

24. Dans le domaine de l'industrie textile, une assistance supplémentaire a été fournie à la Tanzania National Textile Corporation et les travaux concernant une usine de fabrication de vêtements en Sierra Leone se sont poursuivis. On a également élaboré des plans en vue de la création d'une usine de fabrication de vêtements à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) et d'usines secondaires au Lesotho, au Botswana et au Zimbabwe, dans le but de promouvoir l'intégration des femmes dans l'industrie. L'ONUDI a également fourni une assistance à une usine textile relevant d'un grand projet gouvernemental en Somalie; cette assistance a consisté non seulement à fournir des conseils en matière de production mais également à élaborer des programmes de formation appropriés à l'intention du personnel technique et administratif. Un autre projet concernant la réalisation d'une étude de pré faisabilité en vue de la création d'un complexe textile en République centrafricaine est actuellement en cours d'examen.

25. Dans le domaine de l'industrie de transformation du bois, les travaux ont été dominés par les activités du Groupe consultatif FAO/CEA/ONUDI sur les industries forestières en Afrique, lequel a élaboré de nombreuses idées de projets et fourni des conseils de façon suivie aux pays de la région. Pour sa part, l'ONUDI a fourni une assistance à un certain nombre de pays et notamment à l'Ethiopie pour la fabrication de panneaux de fibres, à la Guinée pour la production de meubles et au Congo pour la fabrication d'allumettes. Une assistance a également été fournie au Rwanda pour la fabrication de panneaux à base de bois et de mobilier scolaire et au Soudan pour la fabrication de chaises en bois cintré.

26. En concertation avec l'Organisation africaine du bois, le Groupe consultatif sur l'industrie forestière a également mis au point un vaste programme d'assistance en vue de recenser des idées de projets dans le domaine des industries forestières et faciliter l'élaboration des politiques dans le secteur de la transformation du bois. La CEA a réalisé des études de préfaisabilité et a dressé des inventaires des ressources forestières dans certaines zones comme par exemple celle de Kisangani-Lubutu au Zaïre en vue de déterminer les endroits qui se prêtent le mieux à de tels projets. On s'est également efforcé de créer un réseau d'institutions sous-régionales pour former des gestionnaires, des techniciens et du personnel d'exécution dans le domaine de l'industrie forestière. Etant donné qu'il existe déjà au Congo, au Kenya et au Nigéria des centres nationaux de formation que l'on pourrait développer de manière à pouvoir satisfaire les besoins à l'échelon sous-régional et que l'on prévoit d'en créer un autre au Zimbabwe pour desservir les pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), il suffirait de créer des centres supplémentaires au Cameroun, en Egypte et au Zaïre pour que l'ensemble du continent soit desservi.

27. Le Groupe consultatif sur les industries forestières a également mis l'accent sur la coopération afro-arabe et intra-africaine dans le domaine de la transformation secondaire du bois. Une réunion d'information a été organisée à l'intention de fabricants de meubles d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe pour les mettre au courant des résultats d'une mission de commercialisation organisée par la CEA dans la région du Golfe; des mesures ont été proposées en vue de renforcer les exportations de meubles et on a suggéré de créer à Dubaï une usine de fabrication de meubles à partir d'éléments produits en Afrique. En outre, on a encouragé les échanges de données d'expérience entre les fabricants de meubles de la région dans le domaine de la formation dans l'emploi de superviseurs et des prototypes de meubles et de pièces de menuiserie bon marché ont été conçus spécialement à l'intention du secteur à petite échelle.

28. Dans le domaine des matériaux de construction et du bâtiment, on s'est efforcé d'atténuer les problèmes résultant des disparités considérables qui existent entre les zones urbaines et les zones rurales pour ce qui est des approvisionnements. Bien que la plupart des pays africains disposent des moyens voulus pour produire des matériaux de construction se prêtant à un

éventail très large d'utilisations, comme par exemple le ciment et les briques porteuses, les possibilités d'obtenir ces matériaux dans les zones rurales sont limitées. Dans la plupart des cas, le coût élevé du transport et la taille limitée des marchés locaux contribuent à rendre le prix des briques prohibitif. En 1984, l'ONUDI a commandé une unité mobile de fabrication mécanique de briques dans le cadre de son programme de coopération technique pour la Décennie. Cette unité, qui est installée sur une remorque et qui peut produire entre 1 000 et 1 500 briques à l'heure sera utilisée en République-Unie de Tanzanie dans le cadre d'un projet dont les résultats seront communiqués à d'autres pays de la région.

29. Toujours dans le domaine de la fabrication des briques, on a continué à fournir une assistance à une nouvelle usine en Gambie^{11/}, on a réalisé une étude en vue de la revitalisation d'une briqueterie au Cameroun et on a pris des dispositions en vue de créer une usine de fabrication de briques réfractaires au Zimbabwe en coopération avec la Yougoslavie et d'améliorer la production de briques non cuites au Niger. On s'est employé à promouvoir l'emploi d'autres matériaux de construction, notamment en Ethiopie où on a mis en route un projet concernant l'utilisation du marbre et du granit disponibles localement et la production de matériaux bon marché à base de tuf volcanique. Des experts éthiopiens se sont rendus en Yougoslavie pour y étudier les techniques de transformation utilisées dans ce domaine.

30. L'ONUDI a également aidé la CEDEAO à commencer une évaluation complète d'une cimenterie sous-régionale de grande ampleur en Afrique de l'Ouest et elle a fourni par ailleurs une assistance au Botswana (en vue de la création d'une usine de fabrication de ciment de pouzzolane) et à la cimenterie de Suez en Egypte. L'industrie du ciment de la Jamahiriya arabe libyenne a bénéficié d'une assistance accrue et l'ONUDI a organisé un voyage d'étude à l'intention de membres de l'association de producteurs de ciment CIMA FRIQUE en vue d'accroître la coopération entre les pays francophones de la région. Pour sa part, la CEA a également entrepris une étude de pré faisabilité en vue de rationaliser la production actuelle de certaines cimenteries de la région de l'Afrique de l'Ouest et d'accroître leurs capacités. Une proposition a ensuite été présentée au Centre multinational de programmation et d'exécution de projets (MULPOC) dont le siège est à Niamey.

31. L'action visant à développer la CTPD a occupé une place de choix dans le cadre des activités de la CEA dans le secteur des matériaux de construction et du bâtiment. Sur la base des résultats d'un voyage d'étude, d'un atelier et d'un stage de formation dans l'emploi organisés en Inde en 1981 à l'intention de planificateurs et de spécialistes africains qui s'occupent de ce secteur, la CEA a établi un document détaillé décrivant l'expérience de l'Inde dans des domaines tels que la décentralisation et la diversification de la production des matériaux de construction et la recherche appliquée. Ce document est destiné à aider les gouvernements pour le choix, l'organisation et l'exécution des projets.

32. Compte tenu du rôle essentiel que joue la recherche sectorielle dans la mise au point de techniques et de matériaux de construction appropriés, la CEA s'est particulièrement efforcée de la renforcer en Afrique, de préférence sur une base multinationale. Ses efforts ont été couronnés de succès en Afrique de l'Ouest où le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Sénégal et le Togo ont décidé de transformer un centre de recherche implanté à Cacavelli près de Lomé (Togo) en un centre de recherche sous-régional sur les industries du bâtiment et des matériaux de construction. Le programme régional de la CEA pour les industries des matériaux de construction et du bâtiment est décrit de façon détaillée dans le rapport final du projet financé par le PNUD qui a été achevé en avril 1984.

33. Dans le sous-secteur de l'industrie métallurgique, l'assistance technique de l'ONUDI a été principalement consacrée au développement de l'industrie de la fonderie comme en témoignent les projets qui ont été exécutés en Angola, en Ethiopie, au Niger, en République-Unie de Tanzanie et en Somalie. Parallèlement à ces activités, un deuxième stage régional de démonstration à l'intention des pays africains sur la gestion de l'entretien dans l'industrie métallurgique et la fonderie a eu lieu au Caire en novembre/décembre 1984; il est prévu de le répéter sur une base régulière. Les systèmes informatisés que l'ONUDI a installés dans l'usine de l'Egyptian Iron and Steel Company à Héliouân dans le cadre de son programme de coopération technique ont considérablement accru l'intérêt de ce stage auquel la CEA et l'Institut supérieur africain de formation et de recherche technique ont participé.

34. Sous la direction de l'ONUDI, on a commencé les travaux visant à planifier et à développer le secteur de la sidérurgie dans son ensemble au Mozambique après avoir fourni à ce pays une formation dans le domaine des opérations de laminage. On a également entamé les travaux en vue de la création d'un centre de ramassage et de transformation de métaux de récupération en Angola, on a fourni une assistance dans le domaine des opérations d'entretien à l'usine de la Zimbabwe Iron Steel Corporation (ZISCO) et on a fourni des conseils à une usine sidérurgique en Ethiopie pour lui permettre d'accroître la productivité et d'améliorer la qualité de ses produits. Une assistance a également été fournie à un certain nombre d'instituts de recherche et de technologie dans le domaine de la métallurgie dans des pays tels que le Maroc et le Nigéria.

35. Promouvoir la coopération entre les pays de la région ainsi qu'entre ces derniers et d'autres régions en développement a été l'un des objectifs clefs des activités de l'ONUDI dans le secteur de la métallurgie. Des experts de la ZISCO se sont rendus en Ethiopie, au Mozambique et en Ouganda dans le cadre d'un projet de l'ONUDI et des activités de coopération dans le secteur de la fonderie entre l'Egypte et la Somalie ont pu être organisées grâce à la contribution de 1 million de dollars versée par le Gouvernement égyptien pour aider les pays africains à réaliser des projets intéressant la Décennie. Une formation a été offerte pendant une période de 12 mois à du personnel de fonderie angolais au Centre de l'industrie de la fonderie d'Itauna (Brésil) et des membres du personnel de base de la fonderie expérimentale pilote éthiopienne se sont rendus au Népal pour visiter la fonderie expérimentale pilote créée par l'ONUDI; il est prévu d'organiser des voyages d'étude similaires à l'intention de spécialistes de la fonderie de la République centrafricaine et du Rwanda. Des journées d'études et des visites ont été organisées conjointement par l'ONUDI et l'ARCEDEM dans des usines métallurgiques et des ateliers de constructions mécaniques en Hongrie.

36. Lors de sa première réunion tenue à Lusaka (Zambie) en octobre 1984, le Comité intergouvernemental d'experts sur le fer et l'acier pour les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe a étudié une approche intégrée pour le développement de la sidérurgie et un programme d'action approprié. En Afrique centrale, la CEA a fourni des conseils à l'aciérie de Maluku au Zaïre sur la marche à suivre pour parvenir à utiliser ses capacités de façon rentable et elle a également aidé cette usine, qui utilise actuellement des

métaux de récupération, à déterminer les apports qui lui sont essentiels, à diversifier sa production et à obtenir des débouchés dans d'autres pays de la Communauté des Etats de l'Afrique du Centre, lesquels contribueront à l'approvisionnement en matières premières et en énergie.

37. Dans le sous-secteur des industries mécaniques, l'assistance fournie par l'ONUDI a surtout été axée sur la réparation et l'entretien des équipements industriels ainsi que sur la fabrication de pièces détachées. Des activités complémentaires ont été entreprises pour donner suite à des projets de grande ampleur en Guinée et en Angola et des projets similaires étaient en cours d'exécution en Algérie, au Cameroun, à Madagascar, au Mali, au Sénégal, en Somalie et à Sao Tomé-et-Principe. Un grand nombre de ces projets concernaient un sujet particulièrement important notamment pour les pays du Sahel, à savoir l'entretien et la réparation des pompes à main et à moteur. L'assistance aux fins de la fabrication d'outils et de machines agricoles a également été un domaine privilégié. Par exemple, on a procédé à la mise au point, à l'essai puis à la fabrication de prototypes d'outils au Lesotho, tandis qu'au Sénégal, des travaux ont été entrepris en vue de créer un service des machines agricoles pour desservir les pays membres de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM). Une mission commune FAO/ONUDI au Cameroun a permis d'arrêter un plan décennal de mécanisation pour ce pays et une mission préliminaire a été envoyée en Algérie pour jeter les bases nécessaires en vue de la création d'installations polyvalentes pour la fabrication de machines agricoles et d'autres biens d'équipement. Une assistance a également été fournie au Burkina Faso, à l'Ouganda, à la Somalie et au Togo et on a entrepris d'appuyer un programme de la SADCC concernant la création d'un réseau pour l'industrie des machines agricoles.

38. Etant donné que l'industrie doit fournir des apports à d'autres secteurs clefs de l'économie comme les transports et les communications, l'ONUDI a fourni une assistance pour la fabrication de matériel de transport par voie de terre. Outre l'assistance qu'elle a fournie à la CEAO aux fins de la conception, de la mise au point et de la fabrication de matériel roulant, l'ONUDI a entrepris une étude détaillée sur le développement des chemins de fer dans la région pour le compte de l'Union africaine des chemins de fer (UAC). Cette question a également été examinée lors d'une réunion pour laquelle l'ONUDI avait préparé des documents techniques, à savoir le troisième Colloque de l'UAC tenu à Libreville (Gabon) en octobre 1984. Dans le domaine

du transport par voie d'eau, une assistance a été fournie à des chantiers navals au Kenya et aux Seychelles. On a également fourni des contributions techniques pour préparer un séminaire qui doit être organisé conjointement par l'Union panafricaine des télécommunications et le Gouvernement indien en 1985.

39. A la suite de négociations entre la CEA et le Gouvernement indien, des crédits ont été ouverts pour lancer un programme de développement des industries mécaniques et procéder à l'achat de matériel pour l'ARCEDEM. Ce programme de développement des industries mécaniques, qui contribuera directement à l'industrialisation de la zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, a pour but de créer diverses industries mécaniques motrices ainsi que d'améliorer ces usines existantes et notamment des fonderies, des ateliers de construction mécanique et des installations d'entretien et de réparation. Il contribuera également à promouvoir les industries auxiliaires dans la sous-région ainsi qu'à appuyer les efforts en matière de mise en valeur des ressources humaines.

40. Au cours de l'année, la CEA a envoyé des missions au Swaziland et au Togo pour étudier la possibilité de rationaliser les industries mécaniques dans ces pays et de les intégrer avec d'autres sous-secteurs industriels. La CEA et l'ONUDI ont contribué à l'organisation d'un atelier interrégional sur la technologie de la soudure qui a eu lieu à Tiruchirapalli (Inde) en janvier-février 1984 et auquel des ressortissants de pays africains ont participé; les deux organisations ont également présenté conjointement un document concernant la question de la promotion d'unités de production polyvalentes dans le secteur des constructions mécaniques en Afrique lors d'une réunion sur la création d'usines polyvalentes de fabrication de machines agricoles tenue à Guangzhou (Chine) en novembre 1984. Elles ont participé aux travaux du Groupe de travail de l'équipe spéciale de la science et de la technique au service du développement du Comité administratif de coordination (CAC) visant à créer un réseau régional africain pour les outils et les machines agricoles, et une mission commune sera organisée au début de 1985.

41. Dans le sous-secteur des constructions mécaniques, la CEA a veillé tout particulièrement à appuyer les travaux de l'ARCEDEM, notamment en fournissant une assistance aux fins de l'organisation de stages de formation et de voyages d'étude et en créant des centres de conception et de fabrication. La

Commission s'est également efforcée d'accroître encore davantage le rôle de l'ARCEDEM en dotant ce dernier d'un service de consultance et de gestion dans le domaine industriel.

42. Dans le sous-secteur des industries chimiques, l'ONUDI a effectué une étude des possibilités de coopération qui existent entre les pays membres de l'OCAM en matière de production d'engrais phosphatés. Dans le cadre du Système de consultations de l'ONUDI, une réunion régionale aura lieu ultérieurement, où seront échangées les données de l'expérience acquise dans le domaine de la construction et du fonctionnement des usines d'engrais. La CEA a aussi établi des propositions concernant l'instauration d'une coopération multinationale en vue du développement de la production des engrais tant dans l'Afrique de l'Ouest que dans l'Afrique australe et de l'Est. Les applications pratiques des produits chimiques au secteur agricole ont constitué le thème du symposium régional sur l'utilisation des plastiques dans l'agriculture qui a eu lieu à Alexandrie (Egypte) en octobre-novembre 1984, où il a été démontré comment on pouvait augmenter la production alimentaire en utilisant des matières plastiques. En octobre, l'ONUDI a organisé à Aliaga près d'Izmir (Turquie) une réunion sur la coopération des pays en développement du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans le domaine de la pétrochimie. Au Bénin, on a poursuivi la construction d'une raffinerie de sel, qui devait commencer à fonctionner au début de 1985, et en Afrique du Centre les méthodes traditionnelles de production de sel par chauffage au bois seront modifiées avec l'assistance de l'ONUDI, ce qui empêchera que ne se produise un déboisement à grande échelle.

43. Dans le domaine des produits pharmaceutiques, l'ONUDI a accordé une importance particulière à l'utilisation industrielle des plantes médicinales et aromatiques. L'unité pilote de production créée au Rwanda, par exemple, ne s'occupera pas seulement de l'extraction et de la distillation de produits médicinaux à partir d'herbes locales mais aussi de la culture d'autres plantes médicinales et de leur application pratique. Ses activités seront coordonnées avec celles d'un établissement similaire situé dans la République-Unie de Tanzanie voisine. Un projet de production locale de sels réhydratants administrés par voie buccale a démarré en Zambie en 1984 et à la suite d'une étude techno-économique de l'ONUDI, cette dernière a reçu une demande concernant la création d'une usine de ce genre en République-Unie de Tanzanie. Un programme de remise sur pied et d'expansion des unités de

production de vaccin existant dans la région a été réalisé dans le cadre des programmes mixtes ONUDI/Hongrie de coopération internationale.

44. Dans le secteur de la petite industrie, dont le développement est indispensable à la réalisation d'une croissance économique équilibrée et harmonieuse, l'ONUDI exécute une série de projets. Au Sénégal, l'assistance à la Société nationale d'études et de promotion industrielle visait à assurer la promotion de la petite industrie grâce à la prestation de services de vulgarisation et à la création d'installations communes pour un certain nombre de petites industries et une aide comparable a été fournie à l'Office de promotion de l'entreprise nigérienne au Niger et à l'Organisation de développement de la petite industrie en Zambie. En Ethiopie, la deuxième phase d'un projet exécuté pour l'Organisme de développement de l'artisanat et de la petite industrie concernait la création de deux ateliers pilotes de formation et de démonstration des coopératives industrielles tandis qu'au Kenya, une assistance a été accordée à de petites unités industrielles situées sur des domaines industriels. Le développement rural a en outre été encouragé de diverses manières allant de la prestation de services d'entretien et de réparation mobiles visant à faciliter la remise en état d'établissements industriels à la formation de travailleurs pour les industries de village.

45. On a complété le répertoire des petits projets industriels en Afrique publié par la CEA en 1983^{12/} et préparé sa réimpression. Les nouvelles entrées se rapportent à des produits d'un intérêt particulier pour les ménages ruraux et offrent des débouchés aux entreprises féminines. On continuera à étoffer les renseignements fournis sur les possibilités qu'offre le secteur de la petite industrie. La CEA a d'autre part envoyé une mission au Tchad pour y promouvoir le développement intégré de la petite industrie de manière à répondre aux besoins fondamentaux aussi bien des zones rurales que des zones urbaines. Une série de profils seront établis, qui fourniront des détails sur les apports voulus et décriront l'institution et les services d'appui nécessaires. Outre qu'ils accroîtront le niveau de la production, les projets seront conçus de manière à assurer une utilisation efficace des ressources locales, à créer des emplois et à motiver les chefs d'entreprise nationaux.

Apports se rapportant aux principaux facteurs de production
et autres apports

Ressources naturelles et énergie

46. Les activités de l'ONUDI se rapportant à l'énergie et à l'industrialisation en Afrique ont été résumées dans un document général^{13/}. L'Organisation a préparé une réunion d'un groupe d'experts qui doit avoir lieu prochainement et étudiera les problèmes de l'énergie et de l'industrie en Afrique. De même, elle a apporté sa contribution à une réunion sur l'énergie hydraulique qui doit être organisée par le Département de la coopération technique pour le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement norvégien et à laquelle plusieurs pays africains seront invités. Outre qu'elle a organisé une réunion en novembre 1984 en coopération avec le Gouvernement français sur le thème de l'utilisation des déchets agricoles pour la production d'énergie, à laquelle des représentants d'un certain nombre de pays africains ont participé, l'ONUDI a contribué à l'atelier régional de la CEA sur la planification de l'énergie qui a eu lieu à Addis-Abeba en décembre 1984 et a présenté des propositions relatives à des projets établis d'après la situation africaine pour qu'elles soient débattues à une réunion consultative mondiale sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables prévue pour le début de l'année 1985. Dans le cadre des préparatifs de la deuxième Consultation sur l'industrie des biens d'équipement qui doit avoir lieu en juin 1985, des monographies ont été effectuées en Algérie, au Cameroun, en Egypte et en République-Unie de Tanzanie sur les principaux indicateurs des capacités de production manufacturière. Le résultat de ces travaux servira de base à la formulation de stratégies axées sur le développement du secteur de la technologie et des équipements pour la production d'énergie.

47. Des projets ayant trait à l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ont été exécutés aux Comores, en Egypte, au Ma'i et en République-Unie de Tanzanie, qui allaient de systèmes de distillation solaire pour les huiles essentielles dérivées de la fleur de ilang-ilang à l'établissement de petites usines hydro-électriques peu coûteuses, en passant par des améliorations des réchauds à bois traditionnels. Parmi les autres activités se rapportant à la promotion de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, on peut citer l'utilisation de tiges de coton pour la

production de combustibles solides et gazeux par gazéification et pyrolyse, ainsi que l'amélioration des technologies traditionnelles. Des stagiaires originaires des pays de la région ont été sélectionnés pour l'année de formation en cours dans le centre de développement de l'industrie pétrolière de Sumbe (Angola). L'ONUDI a également encouragé la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine dans le domaine de la mise au point et du transfert de la technologie se rapportant aux petites distilleries de production d'alcool comme source d'énergie. Une seconde phase du projet est à l'examen : elle concerne la conception, la fabrication locale et la mise à l'essai de deux microdistilleries au Kenya pour la production d'alcool comme source d'énergie, un appui technique devant être fourni par des experts brésiliens.

48. Le Groupe des ressources minérales de la CEA a poursuivi son assistance technique et administrative au Centre de mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est situé à Dodoma (République-Unie de Tanzanie), qui a entrepris une série d'études géologiques et minières ayant trait à des minerais tels que l'or, le platine, l'étain et le tungstène ainsi qu'à d'autres matières premières pour l'industrie et en particulier pour la fabrication d'engrais. En juin 1984, un noyau de personnel a remplacé le secrétariat provisoire qui avait été fourni jusque-là par la CEA et le Centre a organisé un certain nombre de cours de formation sur les activités extractrices de petite échelle, l'économie des matières minérales et les applications des micro-ordinateurs aux sciences de la Terre. D'autre part, les travaux de création d'un centre de mise en valeur des ressources minérales similaire à Brazzaville (Congo) se sont poursuivis.

49. Outre qu'il a fourni des services consultatifs aux gouvernements de la région, le Groupe des ressources minérales de la CEA a publié trois cartes thématiques de l'Afrique (échelle 1:5 000 000) montrant la structure géologique, les gisements minéraux et les réserves de pétrole ou de gaz de la région.

Services de technologie industrielle et services connexes

50. Les capacités des centres de recherche industrielle ont été renforcées dans la Jamahiriya arabe libyenne et la République-Unie de Tanzanie, tandis que des services d'information industrielle étaient introduits ou améliorés en

Angola, au Mozambique, au Nigéria et au Togo. Outre qu'elle a renforcé les institutions s'occupant du développement de la petite et la moyenne industrie et de l'industrie rurale (par. 44 et 45 ci-dessus) qui, comme il a été souligné dans le programme de la Décennie, est considéré comme un moyen de moderniser l'économie, l'ONUDI a d'autre part orienté ses activités de coopération technique vers la création et le renforcement d'activités de normalisation en Ethiopie, au Nigéria et au Zimbabwe.

51. Une assistance a continué d'être fournie aux bureaux de transfert de la technologie établis en Ethiopie, au Nigéria et au Soudan de façon à renforcer leurs capacités à évaluer les accords de transfert de technologie. De nouveaux projets se rapportant à l'infrastructure institutionnelle nécessaire pour favoriser le développement et le transfert de la technologie ont été approuvés et une assistance sera fournie à la Guinée et à Madagascar pour formuler des politiques, des stratégies et des plans technologiques nationaux.

52. En coopération avec le Centre régional africain de technologie, l'ONUDI a également lancé un projet se rapportant à la coopération technologique entre certains pays africains. Ce projet, qui comporte la mise en place d'un réseau d'informations, est conçu pour encourager l'échange d'informations sur les activités actuelles de recherche-développement, les accords de transfert de technologie et les cours de formation technologique ainsi que sur les services technologiques et de consultants. Les pays qui participeront à cette phase initiale sont : l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigéria, le Soudan, la Tunisie et le Zimbabwe.

53. Au niveau régional, une réunion d'un groupe d'experts a été organisée par la CEA, l'OUA, l'ONUDI, le Centre pour la science et la technique au service du développement de l'ONU et le Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, réunion qui a étudié de quelles nouvelles technologies on pourrait se servir pour exécuter le programme de la Décennie. Cette réunion, qui a eu lieu à Mbabane (Swaziland) en octobre 1984 et à laquelle participaient 30 experts, a examiné les progrès technologiques récents dans les domaines tels que la micro-électronique, la biotechnologie, le génie génétique, la technologie des matières premières et la manière dont ils pourraient contribuer au progrès industriel et technique en Afrique. La réunion a accordé une attention particulière aux incidences socio-économiques des nouvelles technologies ainsi qu'à la mise en valeur des

capacités technologiques et des ressources humaines en Afrique et elle a recommandé certaines mesures à prendre aux niveaux national, régional et international.

Perfectionnement du personnel, en particulier de gestion

54. Les participants aux programmes de formation en groupe organisés par l'ONUDI étaient en majorité des Africains. En outre, huit programmes ont été organisés uniquement à l'intention de participants de la région dans les domaines de la formation à la gestion, de la fabrication de biens de production, de la maintenance industrielle, du contrôle de la qualité, des entreprises publiques, de la petite industrie, de l'entretien et de la réparation ferroviaires et des opérations des fonderies. Dans le cadre du programme portant sur les "centres d'excellence", l'ONUDI s'est surtout efforcée de renforcer les installations et les services de formation existants. Au Cameroun, l'Université de Douala a assumé en 1984 presque l'entière responsabilité des programmes de formation se rapportant à la gestion de la fabrication des biens de production qui avaient commencé quatre ans auparavant. Bien qu'elle soit une institution nationale, elle est ouverte aux autres pays francophones de la région. Un autre institut national acceptant les ressortissants d'autres pays africains est le Centre ivoirien de gestion des entreprises, qui fournit des services de formation et de consultance en matière de gestion industrielle tandis que le Centre africain et mauricien de perfectionnement des cadres assure une formation concernant expressément le secteur de la petite et moyenne industrie. Un autre organisme bénéficiant d'une assistance de l'ONUDI est l'Institut multisectoriel sous-régional du Gabon qui assure aux techniciens et aux cadres des pays de l'UDEAC une formation à l'établissement, à la formulation et à l'évaluation des projets de développement.

55. Un programme de formation quinquennal pour les institutions africaines de financement du développement a été formulé par l'ONUDI en coopération avec l'Association des institutions africaines de financement du développement et l'Institut de développement économique de la Banque mondiale. Dans le cadre de ce programme, l'Institut a organisé, en association avec l'ONUDI, des programmes de formation en groupes dans le domaine du financement bancaire du développement à Abidjan (Côte d'Ivoire) et de la petite industrie à Arusha (République Unie de Tanzanie) et à Dakar (Sénégal). L'ONUDI a mis au point

un nouveau programme de formation sur les établissements de formation à la gestion où l'on tient compte avant tout des besoins des pays les moins avancés d'Afrique, tandis qu'un projet pilote a été établi en coopération avec le Gouvernement yougoslave en vue du fonctionnement d'une petite fonderie qui doit être établie en République-Unie de Tanzanie. Le programme de formation à la gestion et la conservation de l'énergie à l'intention des pays les moins avancés qui a eu lieu en mai 1984 aux Philippines comprenait un instructeur africain pour la première fois. Dans le prolongement de la première consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle qui a eu lieu en 1982, une approche opérationnelle envers la formation à la sidérurgie sera mise à l'essai dans certains pays africains tandis qu'une approche similaire pour le secteur mécanique fera l'objet d'un essai en Tunisie.

56 On prévoit aussi d'accroître les activités de formation de la main-d'oeuvre industrielle au moyen d'un projet intra-africain de coopération conçu expressément pour répondre aux besoins de la Décennie. Ce projet pilote, qui est conçu à l'intention de deux pays africains, l'Egypte et le Nigéria, rassemblera des directeurs de fonderies, d'ateliers de tôlerie et d'usines de fabrication du cuir ainsi que les responsables de l'entretien du matériel industriel. Il visera à surmonter les obstacles qui s'opposent actuellement à la formation et à encourager une coopération sectorielle entre les pays africains. En outre, dans le prolongement d'une réunion de solidarité qui a eu lieu au Soudan en 1981, l'Algérie a fourni du matériel à ce pays et y a assuré une formation à l'entretien et à la réparation des ateliers mécaniques. Une fois de plus, une formation à la réparation et à l'entretien du matériel ferroviaire a été assurée à des ingénieurs de pays africains francophones et un cours similaire a été introduit pour les ingénieurs des chemins de fer des pays anglophones de la région. De même, un nombre considérable de participants africains se sont inscrits à un programme de formation en usine portant sur la réparation et l'entretien des bateaux de petit et moyen tonnage.

57. Le rôle des femmes dans le développement industriel a également été une question à laquelle on a attaché un intérêt particulier. Le Centre africain de recherche et de formation pour la femme (CARFF) de la CEA a présenté un document directif sur les femmes et la Décennie du développement industriel de l'Afrique à la cinquième réunion du Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement qui a eu lieu à Addis-Abeba du 4 au 6 mai 1984. Quatre études de cas sur les femmes et la Décennie ont été

effectuées par des chercheuses en Côte d'Ivoire, en Egypte, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie. Les résultats de ces études de cas et les recommandations s'y rapportant ont été présentés à la Réunion préparatoire intergouvernementale régionale de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme/troisième Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement qui a eu lieu à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 8 au 12 octobre 1984. Organisée par la CEA et l'OUA, cette réunion a adopté des stratégies orientées vers l'avenir pour la promotion des femmes africaines au-delà de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui comprenaient une section importante sur le rôle des femmes dans l'industrialisation de la région. Un document sur le rôle des femmes dans l'industrialisation en Afrique a également été présenté à des journées d'étude sur les aspects sociaux de la Décennie du développement industriel de l'Afrique qui a eu lieu à Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne), du 1er au 4 novembre 1984 (voir également par. 78 ci-dessous).

58. L'ONUDI a organisé des journées d'étude régionales en avril 1984 à Harare (Zimbabwe) sur l'intégration des femmes à la planification et au développement industriels où l'on a étudié diverses manières de rendre plus efficace et d'accroître la participation des femmes à la planification et à la gestion du développement industriel, en particulier au développement de la petite industrie. A cette fin, un programme de formation de femmes chefs d'entreprise dans le secteur de la petite industrie a eu lieu en République-Unie de Tanzanie, qui visait la solution des problèmes de gestion comme des problèmes techniques ainsi que le lancement de programmes d'expansion. En décembre 1984, une réunion de travail a été organisée par l'ONUDI en coopération avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur la conception d'un programme modulaire de formation à la gestion industrielle à l'intention des femmes. Tant le CIGE que l'Institut de gestion de l'Afrique de l'Est et australe se sont déclarés désireux d'exécuter certains modules en 1985.

59. Comme les années précédentes, les activités de formation de l'ONUDI ont été complétées par une assistance à la gestion des entreprises industrielles, ce qui a contribué à améliorer l'utilisation des capacités installées ou à les remettre sur pied. Les domaines sur lesquels portaient les projets bénéficiant de cette assistance allaient du fonctionnement d'un dock flottant au traitement des fruits et à la production textile. Certaines des

entreprises relevaient du secteur public et les solutions avancées comprenaient l'instauration de meilleurs systèmes de surveillance, l'introduction de procédures normalisées de coûts et l'utilisation de micro-ordinateurs avec logiciel adapté. On pourrait accorder à d'autres pays le type d'assistance fourni au Zaïre par exemple et y utiliser la même méthodologie de gestion dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement tandis que les séminaires et les conférences nationales de gestion industrielle au Malawi, en Somalie et au Soudan se sont révélés un moyen efficace de régler les problèmes de gestion apparus au cours de l'exécution de vastes projets dans ces pays.

60. La CEA a envoyé des missions en Gambie et en Sierra Leone pour établir le plan de journées d'étude sur la planification de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Les propositions se rapportant à la planification, à la mise en valeur et à l'utilisation effectives des ressources humaines ont été débattues à la deuxième Conférence des ministres responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines organisée par la CEA à Addis-Abeba en octobre 1984. Une réunion de travail nationale sur la planification de la main-d'oeuvre et de l'emploi a eu lieu à Maseru (Lesotho) en octobre 1984. Elle a porté sur les principes fondamentaux de la planification de la main-d'oeuvre et de l'emploi et a été la première d'une série de réunions de travail nationales débouchant sur un séminaire régional et un programme intensif de planification de la main-d'oeuvre ayant eu lieu à l'Institut africain de développement économique et de planification de Dakar (Sénégal). La CEA a aidé l'Institut à mettre au point un programme de formation pour les planificateurs de la main-d'oeuvre. Ce premier cours, qui mettra les participants à même de diriger les projets de planification, de mise en valeur et d'utilisation des ressources humaines et des réunions de travail connexes, a commencé en novembre 1984.

61. La CEA a effectué en 1984 des études au Ghana, au Kenya, au Lesotho et en République-Unie de Tanzanie sur l'augmentation de la capacité d'instruction non scolaire à promouvoir le développement rural intégré et leurs résultats ont été présentés à la conférence de l'Association africaine de formation et de développement qui a eu lieu à Addis-Abeba en novembre 1984. La manière dont les établissements d'enseignement supérieur peuvent répondre à la situation économique et sociale en rapide aggravation de l'Afrique a été le principal thème de la deuxième Conférence des Vice-Chanceliers, Présidents et Recteurs des institutions d'enseignement supérieur qui a eu lieu à Mbabane (Swaziland) en février 1985.

Planification industrielle

62. L'assistance technique de l'ONUDI dans le domaine de la planification et de la programmation de la politique industrielle a surtout été orientée vers l'Afrique, l'objectif général étant la création d'un secteur industriel fort et intégré, efficace et capable de contribuer à une croissance économique rapide et soutenue. A cette fin, l'ONUDI a continué à fournir une assistance en vue de l'élaboration de plans directeurs industriels, par exemple en Côte d'Ivoire ou au Mali, tandis que le Ministre du commerce et de l'industrie du Kenya recevait une aide pour l'élaboration d'un plan destiné à l'ensemble du secteur manufacturier dans le cadre du cinquième plan national de développement du pays. La deuxième phase d'établissement du plan cadre d'industrialisation du pays^{14/} a été lancée au Cameroun et elle a compris notamment la réalisation d'études dans des secteurs prioritaires et la mise en place de l'infrastructure industrielle requise.

63. Ces efforts se sont doublés d'une assistance aux pays pour l'examen et la reformulation des stratégies et des politiques industrielles. En Guinée, par exemple, l'ONUDI, en coopération avec la Banque mondiale et le PNUD, a aidé le gouvernement à établir une nouvelle stratégie industrielle et à formuler un programme de rétablissement industriel. Un programme de révision de la stratégie industrielle au Sénégal a été lancé en 1984.

64. D'autre part, l'ONUDI a accordé une assistance pour améliorer la gestion de la planification industrielle et la coordination entre les ministères de l'industrie et les autres ministères ou organismes appuyant le développement industriel. Ce type d'assistance a été fournie au Mali en 1984, des activités analogues étant envisagées dans un proche avenir pour les autres pays, comme le Ghana, la Guinée et la Mauritanie.

65. A la suite de programmes de promotion industrielle sous-régionaux intégrés (voir par. 5 ci-dessus) et dans le cadre d'une allocation spéciale d'un million de dollars accordée par l'Assemblée générale, des organisations intergouvernementales de la région - la CEDEAO, la ZEP pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe et l'UDEAC - ont bénéficié chacune d'une aide pour suivre certains des projets prioritaires des programmes sous-régionaux les concernant respectivement. L'ONUDI les a aussi aidées à renforcer à la fois les moyens institutionnels et opérationnels de réaliser une intégration et une

coopération industrielles effectives à l'échelon sous-régional. Dans le cadre de cette même allocation, l'ONUDI a coopéré avec les gouvernements pour organiser des journées d'étude nationales où seraient débattues des stratégies industrielles nationales et le programme de la Décennie. En partant de l'objectif fondamental de permettre un réalignement des stratégies politiques et plans nationaux sur les objectifs de la Décennie, on a préparé des journées d'étude au Bénin et en Mauritanie et d'autres journées d'étude au Burkina-Faso ou en Ouganda par exemple, ont été prévues pour une date ultérieure en 1985.

66. Au niveau sous-régional, l'assistance visait à encourager la coopération industrielle de manière à surmonter les obstacles qui découlent de l'existence de marchés limités et fragmentaires. Le secrétariat de la CEAO par exemple a bénéficié d'une assistance pour l'établissement de trois études portant sur la production locale éventuelle de conteneurs de verre, d'engrais et de produits sidérurgiques tandis qu'une assistance a été fournie à l'UDEAC dans le cadre d'un programme d'appui institutionnel portant sur l'identification de projets et la réalisation d'études de faisabilité et d'évaluation.

Mobilisation de ressources financières

67. Dans le cadre de l'aide accordée aux organismes publics de promotion, aux banques de développement et aux autres institutions privées et publiques pour qu'ils puissent établir des propositions relatives à des projets d'investissements industriels, le programme de coopération des investissements de l'ONUDI a entrepris 21 missions dans 49 pays en développement, dont la majorité étaient des pays africains. A la suite de ces missions, 620 nouvelles propositions d'investissements industriels environ ont été ajoutées au portefeuille de l'ONUDI, qui contient maintenant 1 355 projets opérationnels et en cours d'exécution dont 440 en Afrique. Au cours de l'année 1984 on s'est efforcé de promouvoir les investissements dans le cadre de nouveaux projets d'investissements s'élevant à une cinquantaine de millions de dollars pour l'Afrique.

68. Des réunions de présentation par pays ont été organisées au Cameroun et au Sénégal. Outre qu'elles ont servi à informer les industriels, les financiers et les institutions publiques sur le potentiel des pays et sur leurs possibilités en matière d'investissements, elles ont aussi constitué un

prélude aux vastes réunions de promotion des investissements. En décembre 1984, l'ONUDI a organisé une réunion de promotion des investissements à Dakar (SENEGAL) à l'intention des pays de la CEDEAO. Cette réunion, à laquelle assistaient 252 participants de la région et 273 participants et investisseurs éventuels venant de l'extérieur de la région, a permis d'examiner 103 projets d'investissements industriels qui représentaient au total un montant d'investissement de 271 millions de dollars. En outre, on y a examiné 52 projets supplémentaires définis lors de la réunion mixte CEA/OUA/ONUDI pour l'Afrique de l'Ouest sur la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie. Parmi les institutions financières qui devaient participer à la réunion, on peut citer la Société financière internationale, la Banque africaine de développement (BAD), la Société financière internationale pour les investissements et le développement en Afrique, le fonds d'industrialisation à l'intention des pays en développement et la Société néerlandaise de financement du développement.

69. Des négociations intensives ont eu lieu entre les parrains de projets et les investisseurs éventuels au sujet des projets devant être présentés lors de la réunion régionale de promotion des investissements pour les pays d'Afrique australe qui a eu lieu à Lusaka (Zambie) en octobre 1983. On escompte qu'un grand nombre de ces projets seront exécutés au cours de l'année 1985. On a préparé aussi de nouvelles réunions de promotion des investissements qui doivent avoir lieu en 1985 à Khartoum (Soudan) et à Libreville (Gabon) de sorte que trois grandes réunions de promotion des investissements auront eu lieu dans la région au cours d'un laps de temps de 12 mois.

70. Comme les années précédentes, des responsables de pays en développement ont bénéficié dans les divers services de promotion des investissements de l'ONUDI, d'une formation en cours d'emploi portant sur la promotion des activités d'investissement dans leur propre pays. Il s'agissait en 1984 de ressortissants de l'Angola, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Rwanda, du Sénégal, de la Zambie et du Zimbabwe.

71. Des entretiens ont eu lieu également entre l'ONUDI et la BAD sur l'application de l'accord de coopération entre ces deux organismes en fonction des objectifs de la Décennie. Les arrangements opérationnels ont été débattus en vue de la bonne exécution de projets entrant dans le cadre de la Décennie

et répondant aux critères d'investissement fixés par la BAD, de même que de nouvelles initiatives concernant l'établissement possible d'études de faisabilité qui seraient financées par la Banque. D'autre part, la CEA a établi, en coopération avec la BAD, un projet d'accord pour la gestion du Fonds africain de développement industriel. Définitivement mis au point en novembre 1984, cet accord sera soumis au Conseil des gouverneurs de la Banque et du Fonds en vue de leur approbation.

Activités de préinvestissement

72. Si l'on veut se procurer à coup sûr des fonds d'investissement, il est indispensable d'établir des études de préinvestissement saines et d'évaluer attentivement les projets d'investissement. En conséquence, l'ONUDI a poursuivi ses efforts pour perfectionner les compétences locales en matière d'application de méthodes et des techniques modernes d'identification, de préparation et d'évaluation des projets y compris le modèle d'ordinateur de l'ONUDI pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR). En 1984, des séminaires relatifs à l'utilisation de ce modèle ont eu lieu en Ethiopie (2), à Madagascar et en Zambie tandis que d'autres étaient prévus pour le début de 1985 à Madagascar et au Soudan. Des séminaires nationaux de formation ont eu lieu en Ethiopie, à Madagascar, au Soudan et au Togo et un séminaire régional en Guinée-Bissau à l'intention des fonctionnaires de la Guinée-Bissau, de Sao Tomé-et-Principe et du Cap-Vert. Un deuxième séminaire régional sur l'évaluation financière et économique des projets d'investissement industriel a eu lieu à l'intention du personnel de la Banque ouest-africaine de développement, tandis que la participation africaine, surtout des pays les moins avancés de la région, était élevée dans le séminaire interrégional qui a eu lieu à Varsovie (Pologne) sur le thème de la préparation, de l'évaluation et du financement des projets.

73. Les activités de formation décrites ci-dessus ont complété l'assistance technique fournie par l'ONUDI en matière d'établissement des projets. Outre que l'Organisation a terminé l'étude de faisabilité en Sierra Leone sur la modernisation, l'expansion et la diversification de l'atelier national, seul établissement de travail des métaux en Sierra Leone^{15/}, un vaste projet comprenant une série d'études d'opportunité, d'études de préfaçabilité et d'études complètes a été lancé à Madagascar et une étude de faisabilité sur la production de matériel solaire au Mali a été terminée.

74. Les pays les moins avancés d'Afrique ont aussi bénéficié d'un intérêt tout particulier de la part des missions consultatives et d'identification des projets entreprises dans le courant de l'année au Bénin, au Burundi, en Guinée, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal et au Togo.

Commerce et coopération industrielle intra-africains

75. Outre qu'elle a présenté des propositions de négociations entre gouvernements dans les sous-secteurs décrits ci-dessus, la CEA a continué d'aider le secrétariat de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP), de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, principalement pour l'établissement du programme de travail de cette organisation et pour la promotion de projets multinationaux se rapportant aux industries de base.

76. La CEA a également participé à une mission interdisciplinaire mixte organisée par l'UDEAC, l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée, de planification et d'évaluation de projets et la CEA dans cinq pays membres de l'UDEAC en mai-juin 1984 dans le cadre du suivi d'une évaluation de cette organisation intergouvernementale effectuée par la CEA trois années auparavant. Au cours de la période de juillet à septembre 1984, une série d'études sectorielles approfondies a été établie, y compris une évaluation de la politique industrielle commune de l'UDEAC. Fondée sur une évaluation de cette politique ainsi que sur les stratégies et les pratiques industrielles des différents Etats membres, l'étude présente des recommandations et des propositions précises en vue de l'application par l'UDEAC d'une stratégie de développement industriel autonome et auto-entretenu reposant sur le Plan d'action de Lagos et le programme de la Décennie. Cette évaluation a été présentée en même temps que d'autres études approfondies à un comité spécial à Brazzaville (Congo) en novembre 1984 puis à la Conférence des chefs d'Etats de l'UDEAC en décembre 1984.

77. A la demande de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), la CEA a envoyé une mission dans les Etats membres de cette Communauté afin d'établir un projet de plan multisectoriel. Dans le chapitre consacré à l'industrie, une importance particulière a été attachée aux objectifs, aux priorités et aux concepts contenus dans le programme de la Décennie : certains projets et activités industriels clefs ont été suggérés et des critères de sélection d'autres projets clefs ont été présentés.

78. En novembre 1984, à des journées d'étude sur les aspects sociaux de la Décennie organisées par le Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social, la CEA, l'OUA et l'ONUDI à Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne), la CEA a présenté un rapport sur la coopération intra-africaine : objectifs, réalisations, difficultés et perspectives. On y examinait les variables sociales ayant une incidence favorable ou défavorable sur le développement industriel dans le cadre du Plan d'action de Lagos ainsi que l'accentuation du développement social dans la région grâce à l'exécution du programme de la Décennie. L'ONUDI a également présenté un document à cette réunion de travail où étaient examinées les interactions entre les modes de développement industriel et le développement socio-économique dans les pays les moins avancés d'Afrique.

79. A la réunion inaugurale de la Fédération des Chambres africaines de commerce qui a eu lieu à Addis-Abeba en septembre 1984, une importance particulière a été accordée au rôle des agents de production et de distribution dans l'exécution du programme de la Décennie. Une étroite coopération aux décisions commerciales et ayant trait aux investissements assurerait l'utilisation optimale des capacités et ressources africaines. A cette fin, la CEA a déclaré qu'elle était disposée à fournir certains services consultatifs et un appui qui pourrait porter sur : a) l'organisation de réunions entre la Fédération des Chambres de commerce africaines et des organisations intergouvernementales telles que la CEDEAO et la Communauté économique des Etats de l'Afrique du Centre sur la négociation et la promotion des projets d'investissement; b) l'information au stade antérieur à l'investissement; et c) l'information sur les contrats industriels, les possibilités d'investissements et les débouchés du marché.

Etudes et recherche industrielles

80. Comme les années précédentes, l'ONUDI a établi dans le cadre de son programme d'études et de recherche industrielles, "L'analyse statistique de la situation industrielle mondiale 1983" (UNIDO/IS/433) qui comprenait une section spéciale sur les résultats obtenus dans le domaine industriel par les pays les moins avancés. En outre, le premier volume d'une série statistique, intitulé "L'industrie africaine en chiffres" (UNIDO/IS.474), a été publié en 1984. Ce document fournit des données industrielles établies à l'aide de

travaux sur le terrain dans deux pays africains, le Burundi et le Mali, pour lesquels on ne disposait pas auparavant d'informations systématiques. En outre, un sous-groupe de statistiques industrielles se rapportant expressément à la région africaine a été établi de manière à être publié en 1985. Dérivé du Manuel des statistiques industrielles (ID/328, disponible en anglais et français seulement) il fournira des données sur l'industrie d'une quarantaine de pays africains. L'ONUDI a également apporté sa contribution à la Conférence mixte des planificateurs, statisticiens et démographes africains organisée par la CEA à Addis-Abeba en 1984.

81. Dans le cadre de ses études régionales et par pays, l'ONUDI a mis au point les études qu'elle avait effectuées sur le développement industriel compte tenu des ressources locales en Guinée-Bissau et au Lesotho et des études similaires sont prévues pour la Gambie et le Rwanda. Dans le prolongement d'une étude approfondie entreprise en 1982 pour le Gouvernement malgache, les systèmes de fixation des prix industriels, les politiques fiscales et les statistiques du secteur industriel dans ce pays ont été analysés et les conclusions de cette analyse ont contribué à permettre l'examen et l'élaboration des instruments de politique générale de l'industrialisation par les autorités malgaches. En étroite coopération avec le Gouvernement du Zimbabwe, une étude sur le secteur manufacturier a été lancée, qui doit fournir aux responsables de la politique générale une vue d'ensemble de la structure industrielle du pays et de son développement. On y souligne la rationalisation et l'intégration de la production, la création d'une demande intérieure et sous-régionale et l'amélioration des liens intra et intersectoriels.

82. Les examens par pays du développement industriel publiés en 1984 comprenaient celui du Kenya (UNIDO/IS.459) et deux autres, l'un sur le Soudan et l'autre sur la République-Unie de Tanzanie, sont prévus d'être publiés au début de l'année 1985. D'autres examens actuellement en cours portent sur le Congo, l'Egypte, le Malawi, le Swaziland et le Zimbabwe. Une évaluation complète des options de politique industrielle et du potentiel de ressources du futur gouvernement indépendant de la Namibie a été présentée au début de l'année 1984 à l'Institut des Nations Unies pour la Namibie, à la demande de qui un résumé de cette étude est actuellement en cours. Tant l'étude complète que son résumé sont des éléments de l'analyse très détaillée que prépare actuellement l'Institut de la reconstruction et du développement nationaux de

la Namibie. Dans le prolongement de l'étude établie en 1983 sur la coopération industrielle au sein de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe qui doit être publiée au début de l'année 1985, une étude présentant une vue d'ensemble des industries extractives et des industries ayant trait aux minéraux dans cette sous-région a été terminée.

83. Dans le cadre de son analyse conceptuelle mondiale de l'industrialisation à long terme, l'ONUDI a examiné le potentiel des pays les moins avancés en Afrique en matière de commerce des minéraux, évaluant les possibilités et les contraintes en ce qui concerne le développement des industries se rapportant aux minéraux et des exportations de minéraux. Une étude de l'expérience et des perspectives du Malawi a été publiée dans la série "Industrie et développement" (ID/SER.M/10) comme étude de cas du développement industriel à partir des ressources locales. Dans sa recherche sur les aspects sociaux de l'industrialisation, l'ONUDI a examiné les rapports entre le développement social et l'industrialisation dans les pays d'Afrique situés au sud du Sahara, au nord de l'Afrique ainsi qu'au Moyen-Orient dans le cadre d'une étude globale du développement socio-économique de 1960 à 1980 (UNIDO/IS.441). On a également fait avancer une étude des complémentarités des ressources et de la production entre les Etats membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole, les pays en développement ayant des secteurs manufacturiers développés et les pays les moins avancés, dont 26 se trouvent en Afrique.

84. Dans le cadre de ses études sectorielles et de son sous-programme de recherche, l'ONUDI a établi des études sur le secteur des biens d'équipement et la fabrication de matériel électrogène. Elle a entrepris une étude de la situation actuelle et des perspectives de l'industrie des biens d'équipement en Afrique tandis que trois études étaient entreprises au Cameroun, en Egypte et en République-Unie de Tanzanie sur le matériel électrogène. Ces documents constitueront une contribution à la consultation sur les biens d'équipement qui doit avoir lieu à Stockholm (Suède) en juin 1985. On s'est également efforcé de mettre au point une approche empirique envers l'utilisation de mini-usines pour la production des engrais en Afrique et on a préparé les grandes lignes d'une étude qui doit être entreprise sur l'industrie de la pêche en Afrique.

85. Dans le cadre de ses travaux de recherche sur l'environnement, des journées d'étude communes ONUDI/UNDRO/OMS/PNUÉ sur l'établissement et la coordination de plans d'intervention en cas d'accidents intéressant les installations industrielles dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont eu lieu à Dakar (Sénégal) en février 1984. Organisées en coopération avec le Centre ("Activity Centre") du programme pour les mers régionales du Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUÉ), ces journées d'étude ont rassemblé des participants de 15 pays et des mesures ont été prises pour mettre en place des dispositifs d'intervention en cas d'accidents survenant dans les installations industrielles de la région.

Vulgarisation de la Décennie

86. Parmi les initiatives qui ont été prises pour faire connaître la Décennie à l'intérieur de la région comme à l'extérieur, on peut citer un séminaire sur l'industrialisation en Afrique qui a eu lieu en avril 1984 au Royaume-Uni, sous l'égide du Centre for World Development Education. L'ONUUDI a aussi participé à une table ronde sur l'industrialisation des pays africains organisée en juin 1984 par le Comité de liaison international des ingénieurs, cadres et techniciens. Les autres réunions auxquelles elle a participé ont été le deuxième forum international sur l'avenir de la technologie en Afrique et en Europe organisé par l'Association technique africaine en mai 1984 et la dixième Assemblée générale de l'AIAP le même mois. L'ONUUDI a également contribué à une journée de l'Afrique organisée par la Chambre de commerce hongroise en décembre 1984 en vue de faire connaître aux entreprises hongroises les buts et objectifs de la Décennie et d'avoir une idée de leur contribution possible.

87. Les médias ont également accompli de grands efforts pour faire connaître la Décennie. En mars 1984 l'Africa Economic Digest a publié un supplément spécial de huit pages sur la Décennie et des mesures ont été prises pour qu'il en soit de même dans les marchés tropicaux. Des interviews ont été organisées avec divers grands journaux et sociétés de radiodiffusion-télévision et une réunion a eu lieu à Vienne en septembre 1984 pour débattre de l'inclusion d'un supplément concernant la Décennie dans les journaux mondiaux. Des expositions sur des sujets ayant trait à la Décennie ont été organisées à Genève, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, et à Vienne au cours de la quatrième Conférence générale. Une équipe de photographes a tourné en extérieur dans huit pays africains au cours du second semestre de l'année,

rassemblant ainsi de la documentation qui serait incluse dans un film spécial sur la Décennie, tandis qu'une cassette spéciale d'une durée d'une heure était distribuée à 46 pays à qui elle fournissait des extraits d'un grand débat télévisé sur l'industrialisation en Afrique qui avait eu lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) l'année précédente.

88. Outre qu'elle a publié des affiches publicitaires sur la Décennie en arabe, en anglais et en français, l'ONUDI s'est attaché les services d'un consultant pour de nouvelles initiatives à prendre. Il s'agissait de l'établissement de notes et de suppléments concernant la Décennie qui devaient être inclus dans le Bulletin d'information de l'ONUDI, de la conception de matériel publicitaire supplémentaire comme des brochures, des affiches et des calendriers ainsi que l'organisation d'une visite de plusieurs pays africains par des journalistes. Financée par l'ONUDI, l'Organisation internationale du Travail, le PNUD et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette visite a pour objet de familiariser les journalistes avec la situation locale et de leur montrer l'incidence que le développement industriel peut avoir, ce qui permettrait de rendre vraiment complet le supplément du journal mondial à établir. Il est également prévu de convoquer une réunion des directeurs nationaux africains de l'information en 1985 de manière à obtenir leur coopération en vue de la promotion de la Décennie dans les divers médias.

89. La CEA comme l'ONUDI ont fourni des renseignements sur le stade actuel d'exécution du Programme de la Décennie à deux séminaires de la Banque mondiale sur le contexte international et régional du développement industriel en Afrique qui ont eu lieu en 1984 à Washington D.C. et à Berlin-Ouest respectivement et ont insisté particulièrement sur la Décennie. L'OUA a contribué également au séminaire à Berlin-Ouest ainsi qu'à un deuxième séminaire à Dakar (Sénégal). En octobre 1984, les participants à un voyage d'étude organisé par l'Organisation européenne des brevets ont eu une réunion d'information à Munich (République fédérale d'Allemagne) sur le programme de la Décennie et les possibilités de coopération ont été identifiées.

Coopération économique entre pays en développement

90. Dans la résolution 7 sur le renforcement de la coopération économique entre pays en développement adoptée à la quatrième Conférence générale^{16/}, l'ONUDI a été priée de fournir une assistance technique pour l'élaboration et

la mise en oeuvre de programmes et projets spéciaux de coopération économique et technique entre pays en développement en faveur de pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays africains dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

91. Une réunion ministérielle de solidarité a eu lieu à Kigali (Rwanda) en juin 1984 et on a terminé l'organisation d'une réunion similaire au Burundi en 1985. Ces réunions semblent devoir permettre d'adopter une approche pragmatique envers la promotion de la coopération entre les pays en développement. Les propositions de projets examinées à la réunion du Rwanda se rapportaient à 22 projets ayant été établis conformément aux priorités et objectifs de développement du Rwanda. Des réunions antérieures ayant eu lieu au Burkina Faso, au Lesotho, en Mauritanie, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan ont donné lieu à diverses activités décrites dans les sous-secteurs ci-dessus. D'autre part, on a continué à examiner comment obtenir dans d'autres régions et sous-régions en développement le même succès que lors du premier symposium international latino-américain-africain qui a eu lieu à Rio de Janeiro (Brésil) en octobre 1983 et l'on a pressenti des pays hôtes éventuels.

Activités de coopération technique exécutées
avec d'autres organismes et organisations

92. Les activités de coopération technique se sont poursuivies dans le cadre du groupe consultatif sur les industries forestières de l'Afrique (FAO/ECA/UNIDO) tandis que d'autres projets auxquels la FAO et l'ONUDI ont été associées comprenaient l'assistance à la Commission mixte Niger-Nigéria de coopération et à la CEPGL. La CEA et l'ONUDI seront associées à un projet régional comportant une étude de l'offre et de la demande dans 45 pays situés en-dessous du Sahara émanant du Centre du commerce international CNUCED/GATT, tandis que l'ONUDI et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont apporté leur contribution à un projet d'appui institutionnel à l'UDEAC. L'OIT et l'ONUDI ont été associées à un projet fournissant une assistance à la petite et à la moyenne entreprise au Congo, tandis que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, le PNUE, l'OMS et l'ONUDI ont organisé conjointement une réunion sur l'institution et la coordination de plans nationaux d'urgence en cas d'accident survenant aux installations industrielles de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique du Centre. Outre qu'elle est membre du Groupe de travail interorganisations sur la désertification organisé par le

PNUD, l'ONUDI a également mis au point un certain nombre de projets concernant l'Afrique, qui doivent être inclus dans le plan adopté par le PNUE pour l'environnement à l'échelon du système. La coopération entre l'ONUDI, le PNUE, la CEA, l'OIT, l'OMS et le Département de la coopération technique au service du développement du Siège de l'ONU se poursuivra comme il a été décidé à la réunion sur la programmation thématique mixte sur l'industrie, les transports et l'environnement ayant eu lieu à Vienne en décembre 1984.

93. Conformément aux politiques actuelles de la Banque mondiale sur le cofinancement et le partage des frais, un accord a été conclu au sujet de ce dernier entre la Banque mondiale d'une part et le PNUD et l'ONUDI de l'autre pour un projet visant les petites et moyennes entreprises au Libéria et un projet du même ordre aux Comores. D'autres projets mixtes en voie de préparation portent sur une assistance à la planification et au développement de l'industrie au Cap-Vert, la formulation de nouvelles politiques industrielles en Guinée et la création d'un établissement de formation au travail de la canne à sucre au Soudan. On envisage aussi une coopération plus étendue avec la Banque mondiale à la suite de la création du Bureau spécial des affaires africaines qui contribuera à la mise au point de nouvelles approches envers les problèmes devant lesquels se trouvent placés les gouvernements et les pays de la région.

94. Comme on devient de plus en plus conscient de l'importance d'une assistance à long terme à la région, les possibilités en ce domaine ont été explorées avec les autres organisations. On peut citer par exemple le fait que l'Industrial Development Unit du Secrétariat du Commonwealth fournira des éléments supplémentaires pour l'exécution du programme de la Décennie dans les secteurs prioritaires, comme celui des industries du cuir et des produits du cuir, de la pulpe de papier et du papier, des industries métallurgiques, mécaniques, des matériaux de construction, des industries liées à l'énergie et à l'électronique. On pourrait établir des plans concernant la main-d'oeuvre de ces secteurs et l'on envisage une coopération avec d'autres groupes tels que le Human Resources Development Group (Groupe de la mise en valeur des ressources humaines) de l'Institut du Commonwealth, le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques et l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques. Des initiatives similaires sont à l'étude avec les secrétariats de l'Organisation de la Conférence islamique (OIC) et de l'Organisation arabe de développement industriel (OADI).

Activités de coopération technique

95. On trouvera les chiffres concernant l'exécution de ces activités en 1984 dans le Rapport annuel de la CEA pour 1983-1984^{6/} et dans le Rapport annuel du Directeur exécutif de 1984^{7/}. Les activités de ces deux organisations dans la région au cours de l'année ont tenu compte des buts et objectifs de la Décennie. Comme il est dit ci-dessus, ces projets concernaient des domaines tels que la planification industrielle, les produits chimiques, la remise sur pied des entreprises publiques, des études de faisabilité, des programmes de formation, la création de réseaux de réparation et d'entretien, des ateliers métallurgiques et des usines pilote pour le traitement des matières premières locales. Les méthodes de financement allaient des arrangements de partage des frais avec les gouvernements à la participation financière d'autres institutions telles que la Banque mondiale, en passant par des accords concernant les fonds d'affectation spéciale. Malgré les efforts accomplis par ces deux organisations pour maintenir un niveau de contribution aussi élevé que possible dans la situation actuelle, le montant de l'assistance donnée est encore bien inférieur aux besoins immenses de la région.

III. MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

96. Le Conseil du développement industriel souhaitera peut-être prendre note du présent rapport et le transmettre, ainsi que ses observations et recommandations, par l'intermédiaire du Conseil économique et social à sa deuxième session ordinaire de 1985, à l'Assemblée générale à sa quarantième session, conformément à la résolution 39/233 de l'Assemblée générale.

Notes

- 1/ ID/CONF.5/46, chap. II, sect. B (ID/CONF.5/RES.8).
- 2/ ID/B/313, par. 7.
- 3/ ID/CONF.5/33.
- 4/ ID/CONF.5/28, annexe.
- 5/ ID/B/274; ID/B/297; ID/B/313.
- 6/ E/1984/21; E/ECA/EM.10/38.
- 7/ ID/B/340, chap. V "Programmes spéciaux", par. 1 à 12.
- 8/ ID/B/313, par. 13.
- 9/ Ibid., par. 15.
- 10/ Ibid., par. 13.
- 11/ Ibid., par. 20.
- 12/ ECA/INR/SSI/UP/2
- 13/ OED/SAGE 14.
- 14/ ID/B/313, par. 48.
- 15/ Ibid., par. 58.
- 16/ ID/CONF.5/46, chap. II, sect. B (ID/CONF.5/RES.2).